

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION
AGENCE NATIONALE DE CERTIFICATION ELECTRONIQUE



Avis D'annulation de Appel d'offre n°03/2025 pour le choix d'un avocat direct ou société professionnelle d'avocats afin de représenter l'ANCE auprès des tribunaux et des instances judiciaires, administratives, militaires de régulation et arbitrales
Pour les années 2025 jusqu'à l'année 2027

L'ANCE met en connaissance au public qu'il a été décidé l'annulation de l'appel d'offres portant sur le choix d'un avocat direct ou une société professionnelle d'avocats afin de représenter l'ANCE auprès des tribunaux et des instances judiciaires, administratives, militaires de régulation et arbitrales.

L'appel d'offres sera relancé ultérieurement conformément au cahier des charges type établi par la Haute Instance de la Commande Publique.